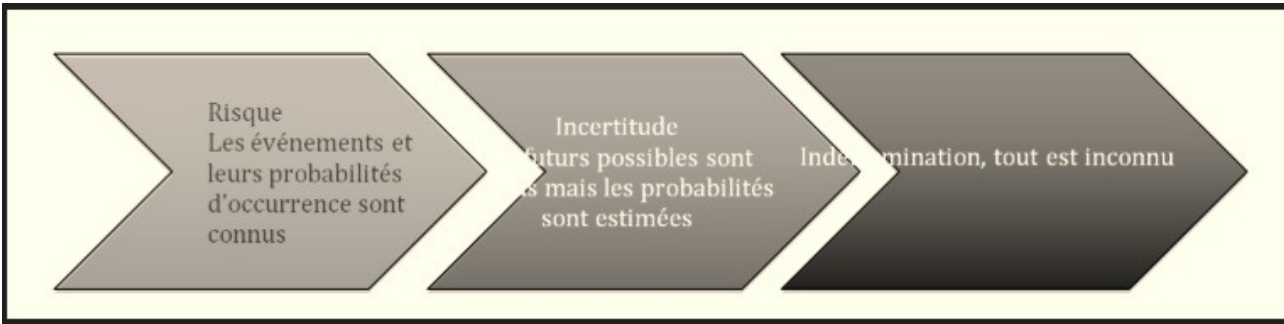


# MEMO COMMENT L'ASSURANCE ET LA PROTECTION SOCIALE CONTRIBUENT-ELLES A LA GESTION DES RISQUES DANS LES SOCIETES DEVELOPPEES ?

**Introduction**

- Une introduction à l'approche économique standard du risque et de l'assurance visant à présenter les mécanismes fondamentaux
- Le « risque » : événement à la survenance incertaine (au sens commun terme) qui peut affecter le bien-être de l'individu, positivement ou négativement

• Un risque est un danger potentiel pour lequel il est possible de calculer la probabilité qu'il se produise.



- soit des dépenses importantes
- soit une diminution sensible des revenus habituels de l'individu (maladie, accident, perte d'emploi, vieillesse).

On constate que la notion de risque est liée à trois caractéristiques:

- des victimes potentielles
- une survenue aléatoire
- un coût variable

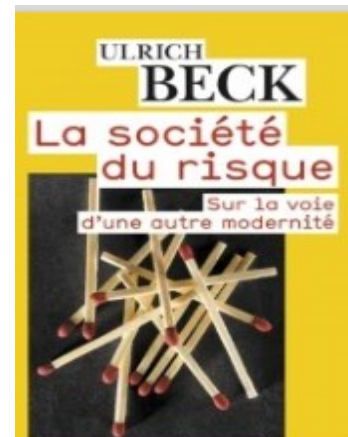
**Risques**  
En économie, événement probabilisable (plus ou moins prévisible) amenant à des calculs sur l'ampleur des pertes et des gains qu'il entraîne pour l'individu pour savoir s'il s'assure contre ce risque.

## Neutralité au risque

• On considère que les agents à forte capacité financière peuvent se permettre d'être neutres au risque :

- Banques, Assurances, Sociétés Financières Non Bancaires

	Société de classe	Société du risque
Système de valeurs	Idéal d'égalité	Idéal de sécurité
Utopie	Objectifs de transformation sociale à contenu positif	Contenu négatif et défensif
Objectif	Aller vers le mieux	Empêcher le pire
Rêve	Avoir leur part du gâteau	Etre épargné par ce qui est toxique
Force motrice	J'ai faim !	J'ai peur
Communauté	Communauté de misère	Communauté de peur



# IMPORTANTES



Évènement naturel ou anthropique. Pas de risque s'il n'y a pas de population concernée.

Aléa qui peut toucher une population

Aléa qui a touché une population → Conséquences matérielles et humaines

## Pays développés

- Peu de pertes humaines
- Importants dégâts matériels
- Reconstruction rapide
- Vulnérabilité plus forte aux risques anthropiques

## Pays des Suds

- Pertes humaines très importantes
- Dégâts matériels de moindre coût
- Reconstruction très longue
- Vulnérabilité plus forte aux risques naturels

### EXPOSITION À UN RISQUE Face à l'éventualité d'un risque, l'individu peut adopter plusieurs attitudes

#### PRÉVENIR LE RISQUE

Les moyens de prévention sont connus (ils permettent de réduire le risque ou le coût du risque).

Procéder à des recherches pour trouver de nouveaux moyens de prévention ou de gestion du risque.

#### ASSUMER LE RISQUE

Attendre d'être confronté au risque et y faire face (assumer le coût).

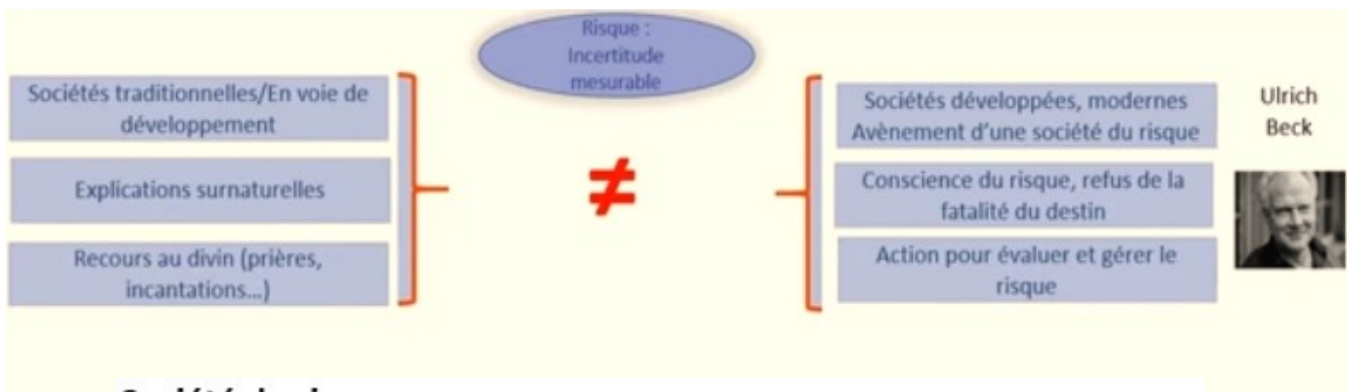
Faire dévier le coût vers un tiers (gratuité des secours assumée par la collectivité).

S'assurer (cotiser pour se couvrir partiellement ou totalement contre le risque selon le contrat choisi).

Perception du risque :  
Quelle conception a-t-on du risque ?

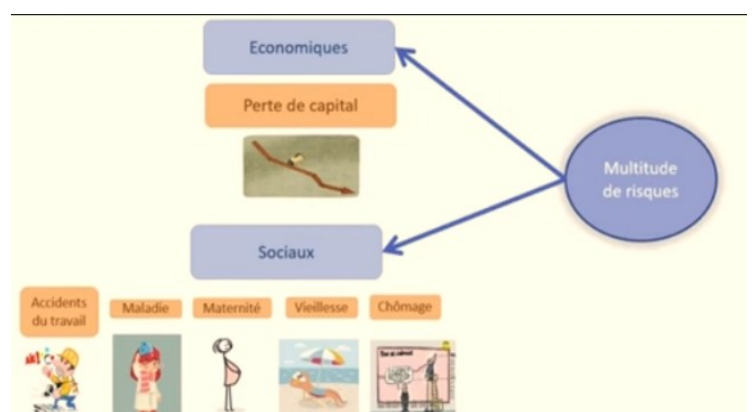
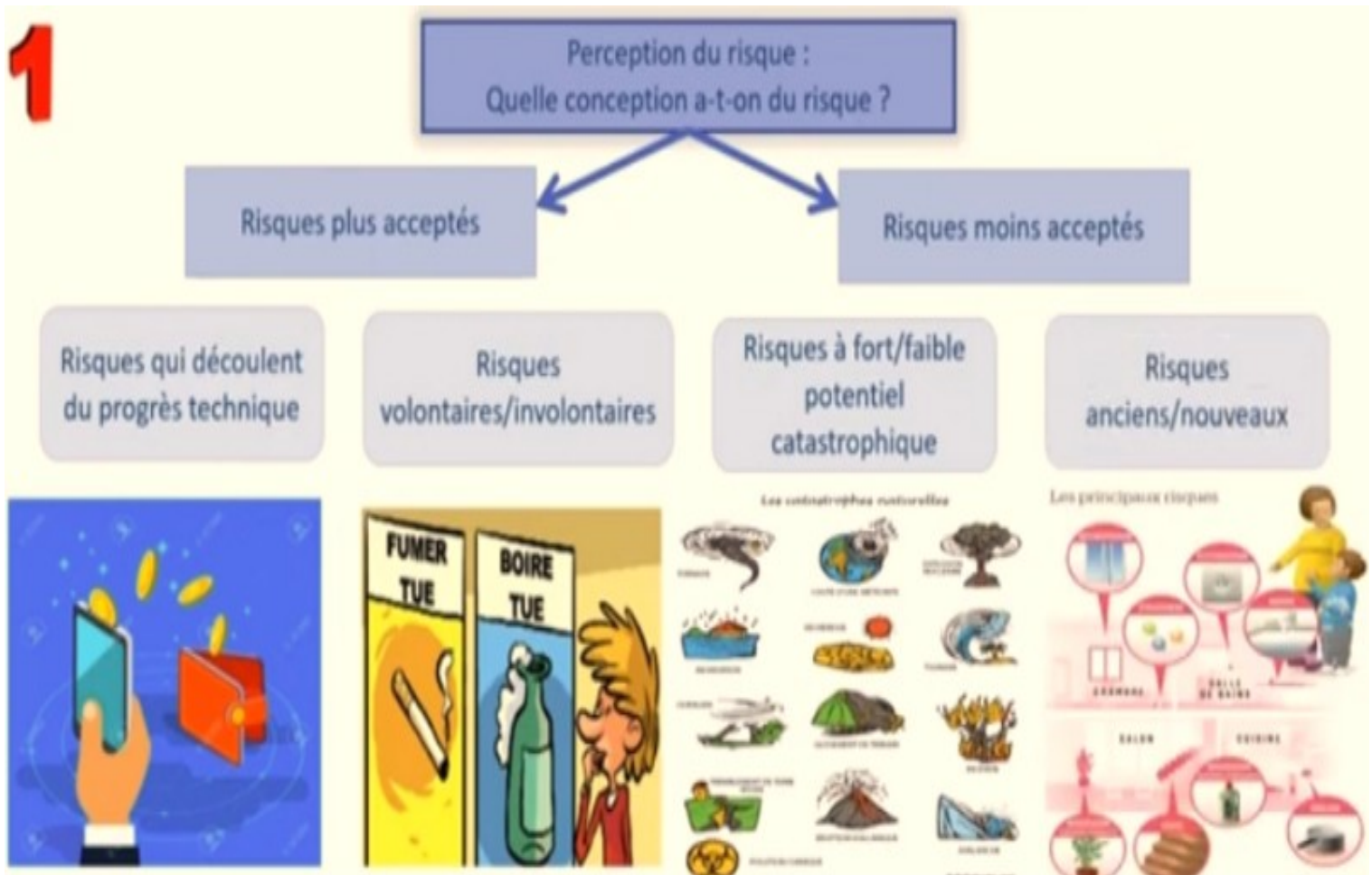
Attitude face au risque :  
Quel rapport entretient-on avec le risque ?

Dépend du contexte culturel, de la socialisation

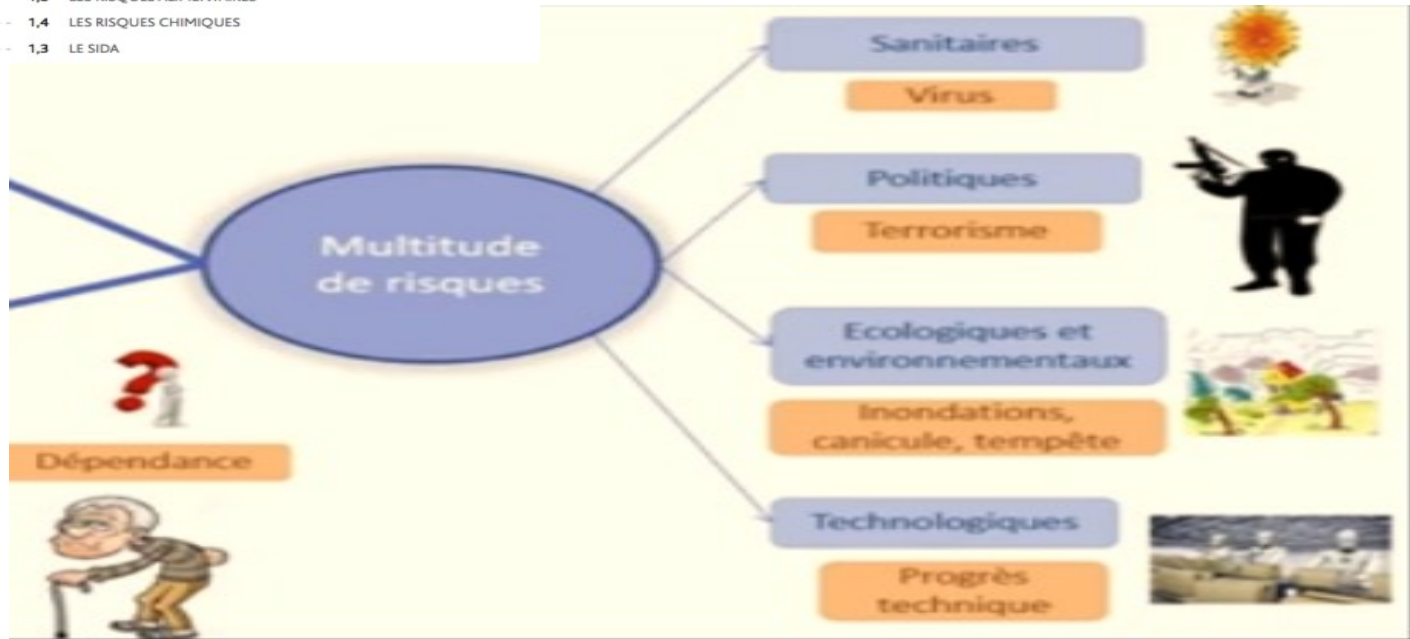


## Société du risque

« Le risque est en nous-mêmes ; nous sommes tous, quelles que soient notre bonne santé ou l'absolue moralité de notre conduite, des risques les uns pour les autres. Le risque est le mode moderne du rapport à autrui. (Ewald, 1986, 20.)



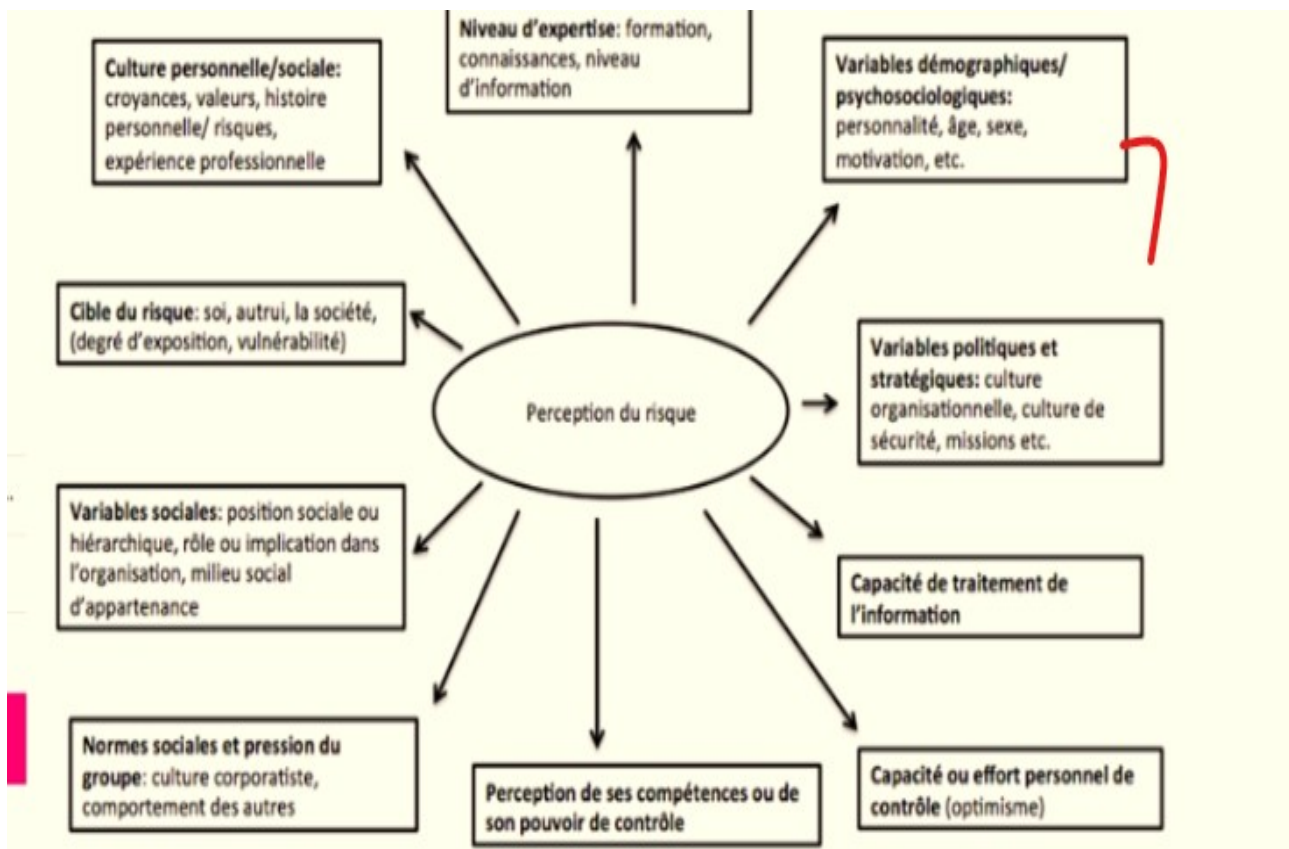
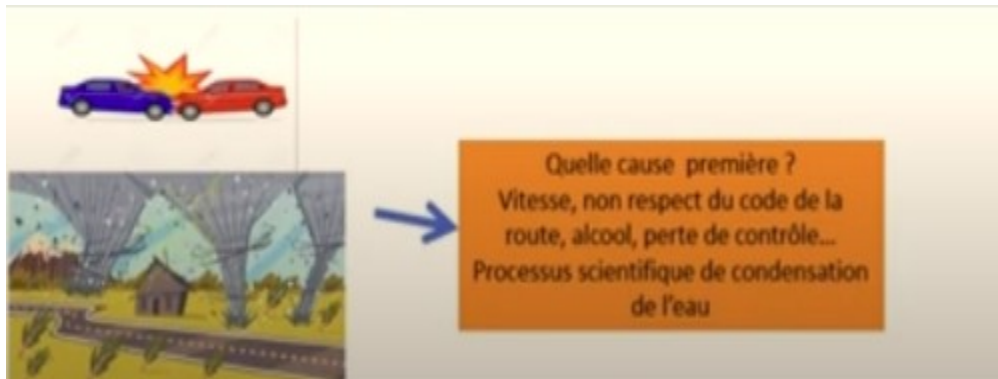
- 23,4 LE TERRORISME
- 19 LE CHÔMAGE
- 13 LA MISÈRE ET L'EXCLUSION
- 9,4 LA DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT
- 8,7 LES BOULEVERSEMENTS CLIMATIQUES
- 4,9 L'INSÉCURITÉ
- 4,5 LA QUALITÉ DES SOINS MÉDICAUX
- 4,2 LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE FINANCIÈRE
- 3,6 LES TOXICOMANIES (DROGUE, ALCOOLISME, TABAGISME...)
- 2,4 LES ACCIDENTS DE LA ROUTE
- 2,2 LES RISQUES NUCLÉAIRES
- 1,8 LES RISQUES ALIMENTAIRES
- 1,4 LES RISQUES CHIMIQUES
- 1,3 LE SIDA



## Quid de l'attitude face au risque ?

- Remarque : les probabilités qu'on se donne peuvent être objectives (services météo) ou parfaitement **subjectives** (intuition...) : l'agent fait comme il veut.
- Idem, chacun a une *attitude face au risque* que l'on ne juge pas. C'est une **préférence**, individuelle, subjective, ni bonne ni mauvaise.

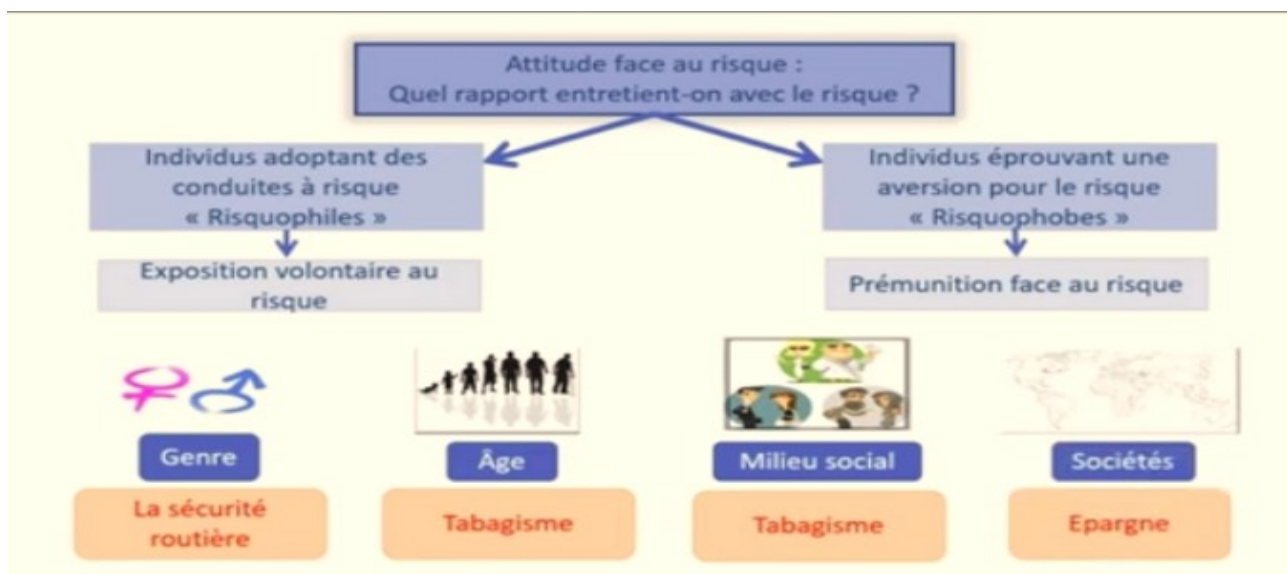


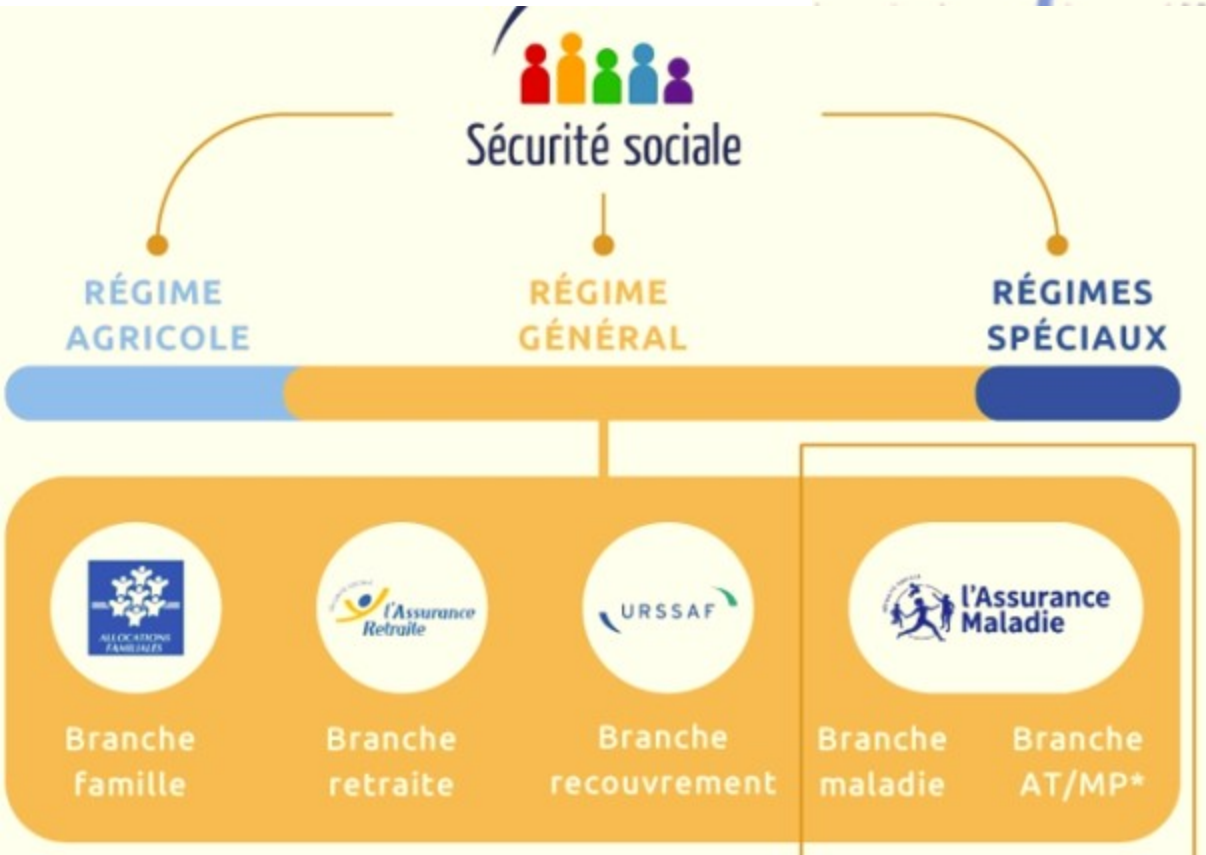
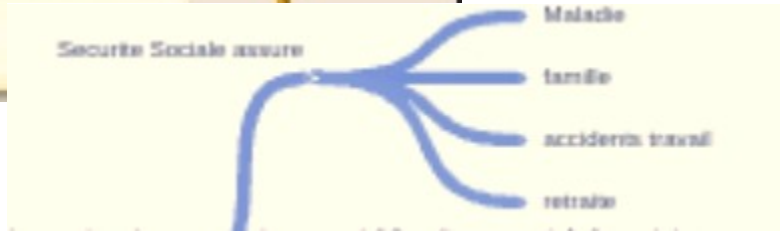
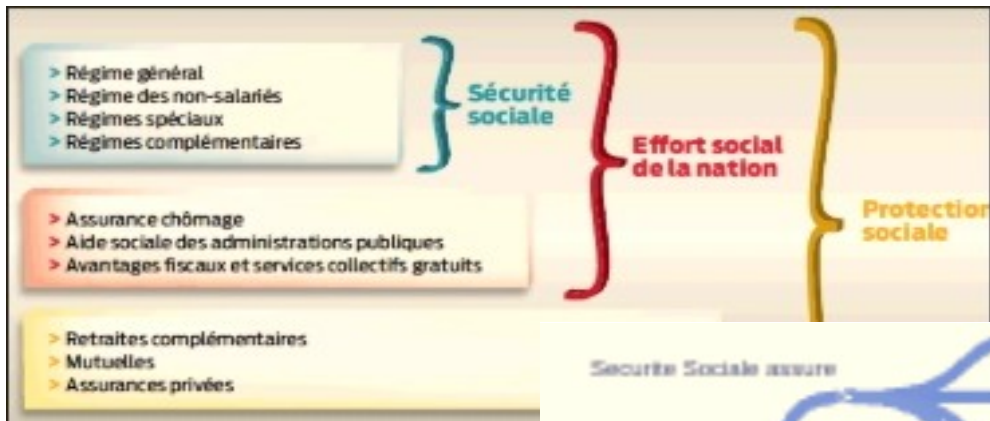


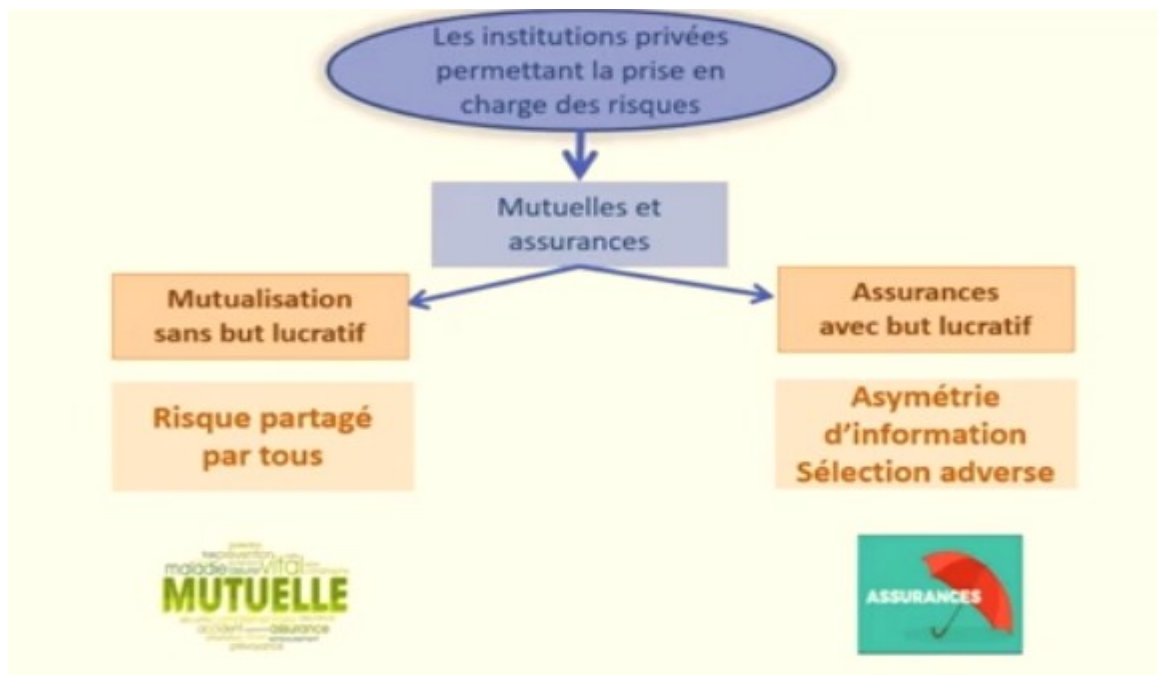
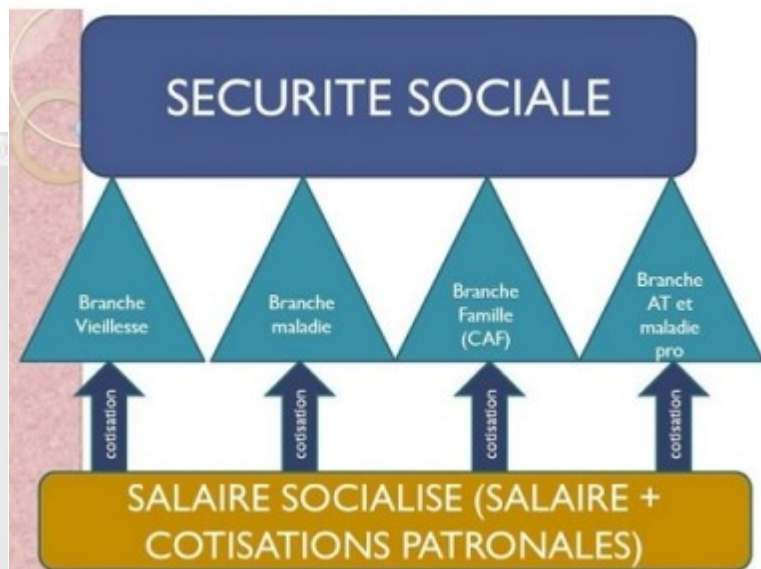
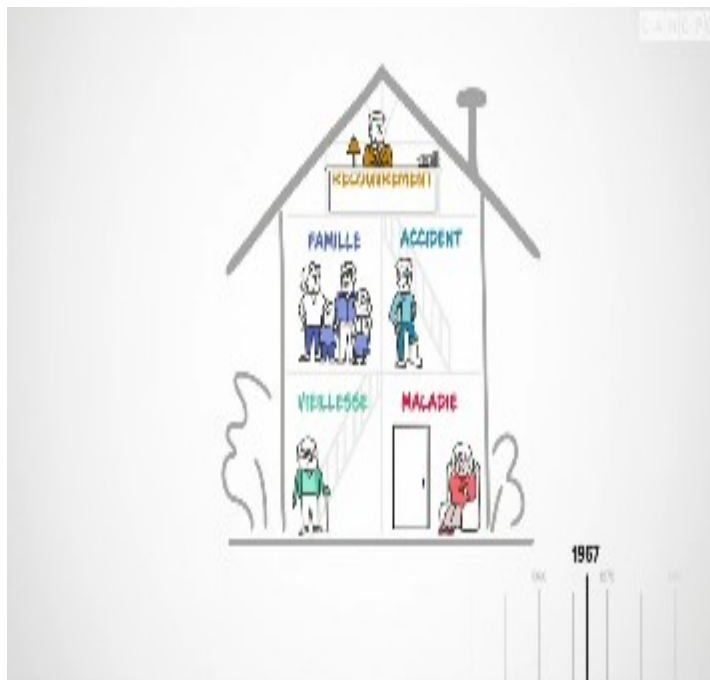
### 3. Tous les individus ont-ils la même aversion pour le risque ? de quoi dépend-elle ?

Tous les individus ont une aversion pour le risque mais celle-ci est plus ou moins forte, comme le montre le texte, elle dépend

- de son niveau de richesse (ici d'épargne) : on peut en effet prendre le risque de perdre 100 euros lorsque l'individu a une richesse suffisante, lorsque cela constitue la seule richesse de l'individu, l'aversion au risque sera beaucoup plus marquée.
- de facteurs psychologiques
- l'histoire personnelle de l'individu

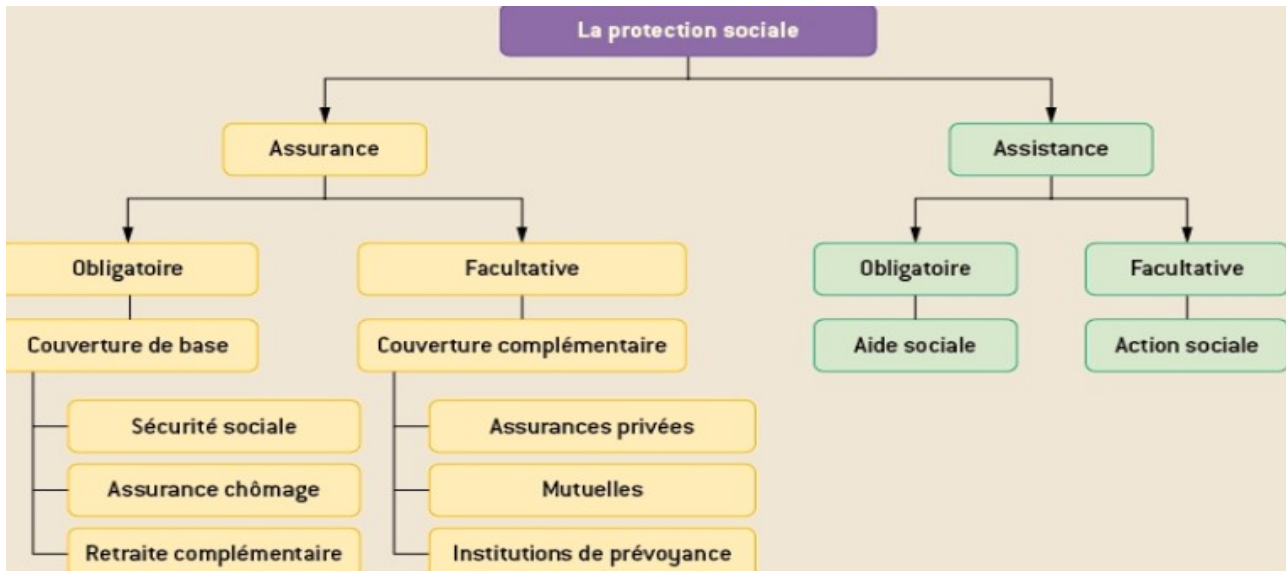




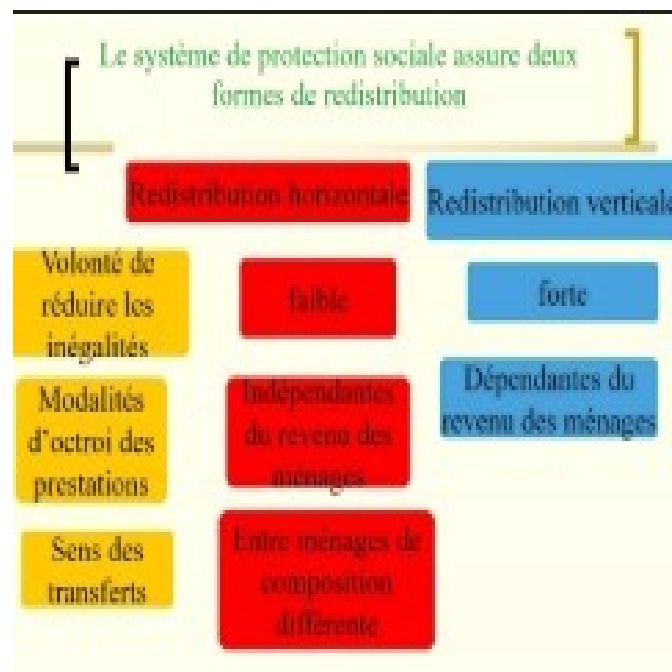




DES 1945 ETAT PROVIDENCE



Prélèvement	Contribuent au financement de la protection sociale	Ne contribuent pas
Cotisations sociales	X	
CSG	X	
Impôts sur le revenu		X
Taxes sur les tabacs et alcools	X	
TVA		X
Taxes et impôts sur le patrimoine		X

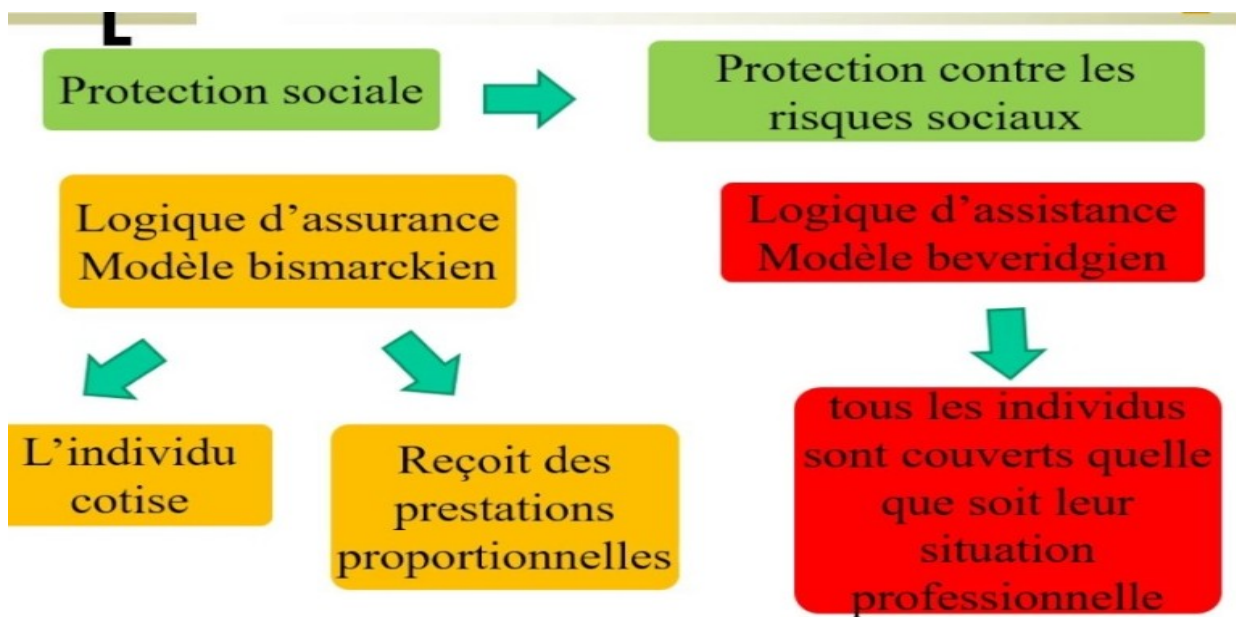


### Logique d'assistance

Versement de prestations sociales aux personnes les plus démunies. Souvent exclues de l'emploi, elles ne peuvent pas cotiser et l'assistance leur assure un minimum de ressources.

### Logique d'assurance

Prise en charge des risques sociaux organisée sous le principe de l'assurance, c'est-à-dire que le versement d'une prestation sociale est soumis au paiement au préalable de cotisations sociales.



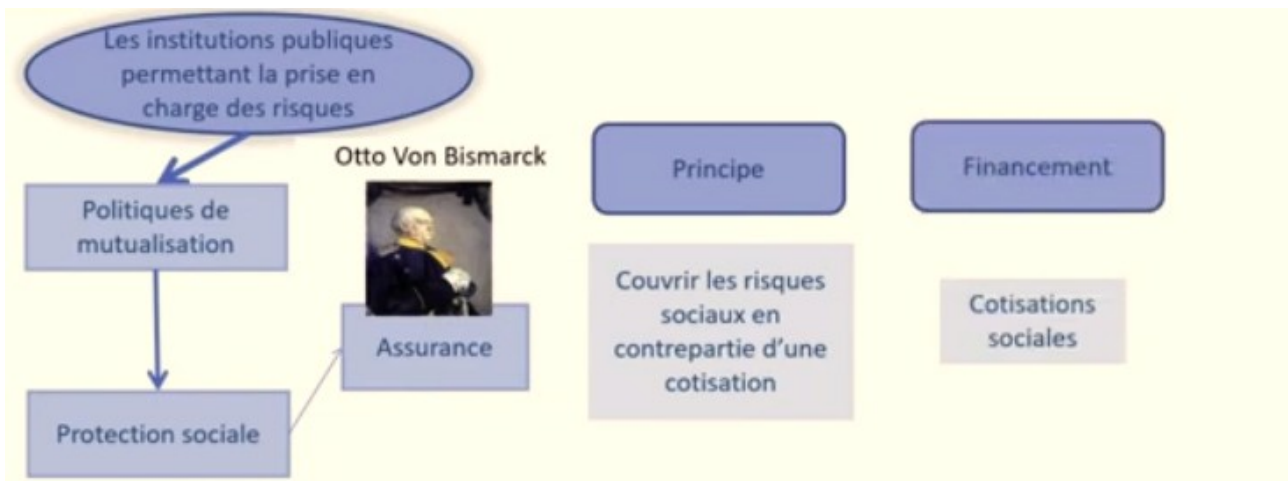
	ASSURANCE	ASSITANCE
<b>Caractéristiques</b>	Les salariés versent des <b>cotisations sociales qui ouvrent le droit au versement de prestations sociales</b> en cas de réalisation d'un risque social (ex : chômage, accident du travail)  Le <b>montant des prestations est % aux cotisations.</b>	Des prestations sociales versées <b>sous conditions de ressources</b> (aux plus démunis), sans obligation de cotisations préalable.  Les <b>montants sont versés en fonction des besoins</b> des individus, indépendamment de leur effort contributif.
<b>Financement</b>	<b>Cotisations sociales</b> sur les salaires, payées par les salariés+ les employeurs.	<b>Impôts (CSG)</b>
<b>Exemples</b>	Allocations chômage, pensions de retraite, remboursement maladie ...	RSA, CMU, minimum vieillesse, allocation parent isolé ...

	Assurance	Assistance
Principe	Mutualisation des risques entre personnes actives	Aide aux plus démunis
Mode de financement	Cotisations ouvrant des droits	Financement collectif par l'impôt
Conditions pour bénéficier du système	Cotisation préalable Réalisation d'un risque couvert par l'assurance	Pas de cotisation préalable Faibles ressources personnelles
Type de prestations	Prestations contributives (transferts liés à la contribution)	Prestations monétaires ou en nature
Type de droits ouverts	Droits objectifs (mêmes droits pour tous)	Droits subjectifs (liés à la situation spécifique d'une personne ou d'un ménage)
Type de solidarité	Contributive Redistribution entre actifs-cotisants	Non contributive Redistribution universaliste entre citoyens

	Assurance	Assistance
<b>Allocation chômage</b>	X	
<b>CMU</b>		X
<b>Remboursement de soins par la Sécurité Sociale</b>	X	
<b>Pensions de retraite</b>	X	
<b>RSA</b>		X



ORIGINE : BISMARCK



Exemple

Allocations chômage  
Indemnités retraite

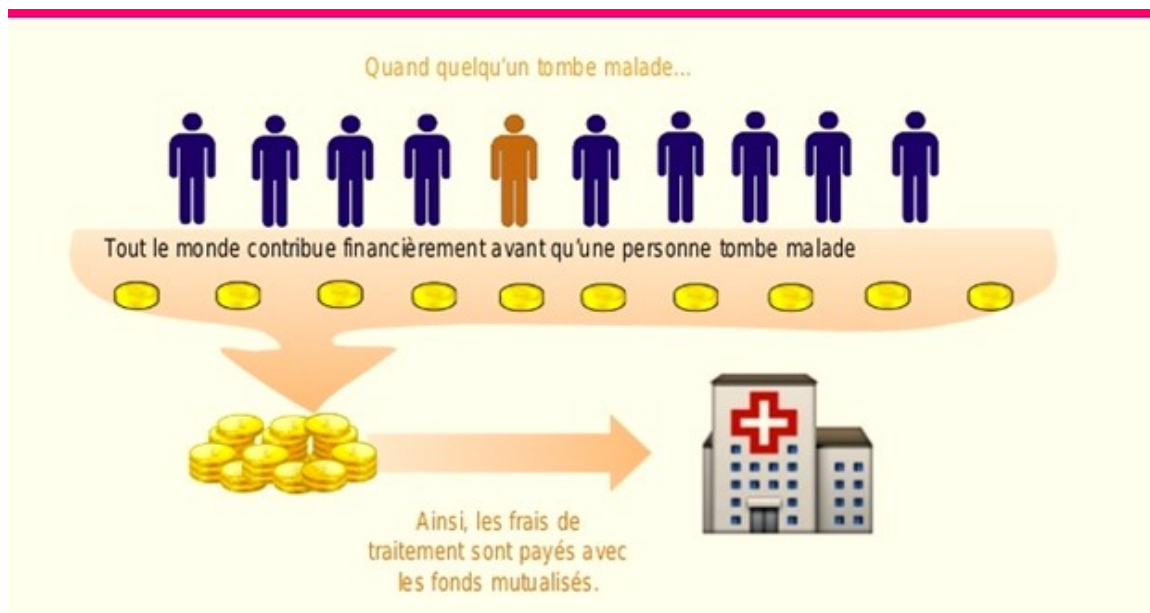
Tous les salariés doivent adhérer au système et le financement est assuré par des cotisations salariales et patronales

## Couverture pour les travailleurs

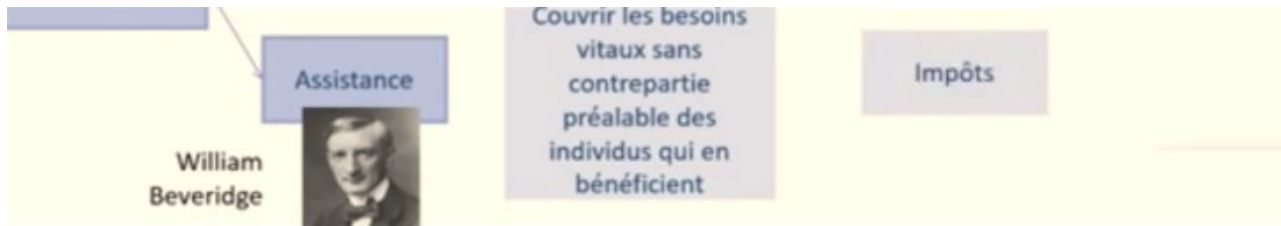
= Concerne les salariés et les employeurs

Le principe assurantiel (« pur ») : mutualisation et neutralité actuarielle

- Principe assurantiel « pur » : mutualiser la protection face au risque au sein d'un groupe d'individu à risques identiques => prime d'assurance unique
- Principe de « neutralité actuarielle » : la prime d'assurance est strictement proportionnelle au risque (= au coût engendré pour l'assureur par la survenance de ce risque pondéré par sa probabilité de survenance)
- Principe de justice commutative : on reçoit (en indemnisation) proportionnellement à ce que l'on verse (et vice versa)
- Mutualisation, mais pas de solidarité



# ASSISTANCE



## Principe d'universalité

= Couvrir toute la population contre les risques sociaux.

## Principe d'uniformité

= Prestations standardisées pour assurer un minimum vital.

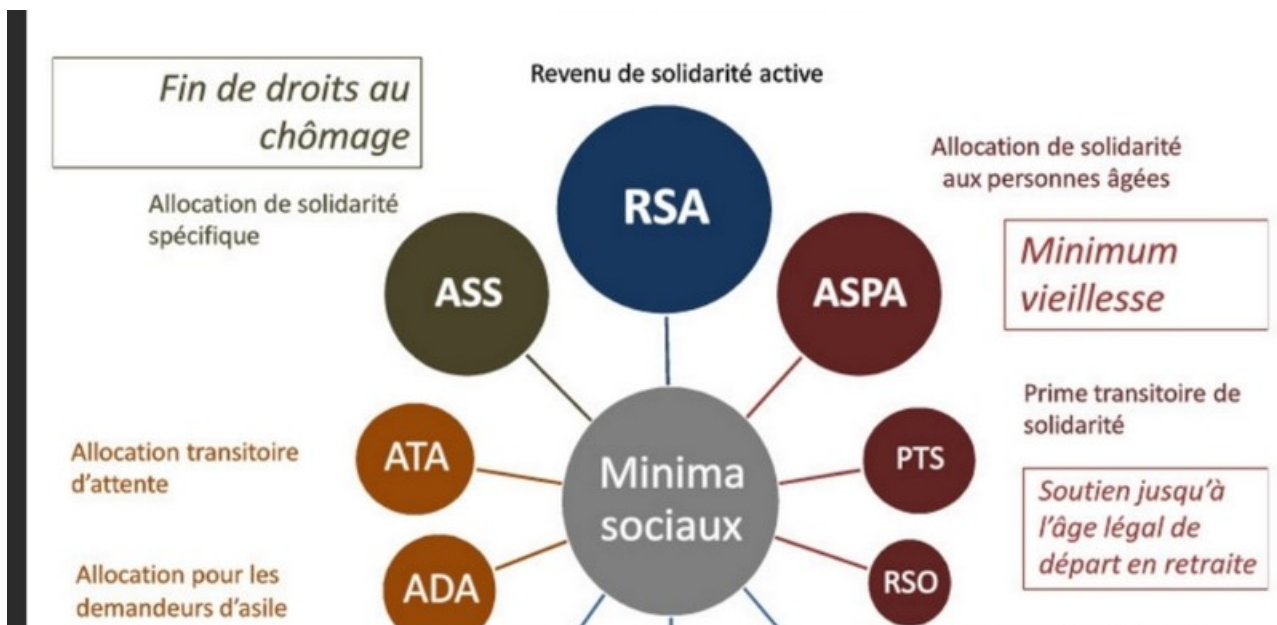
## Principe d'unité

= Système géré par une seule et même administration publique.

Le modèle Beveridgien



William Beveridge économiste et homme



# NOUS COMBINONS EN FRANCE UNE LOGIQUE MIXTE ENTRE ASSURANCE ET ASSISTANCE

## Logique Beveridgienne en cas de chômage

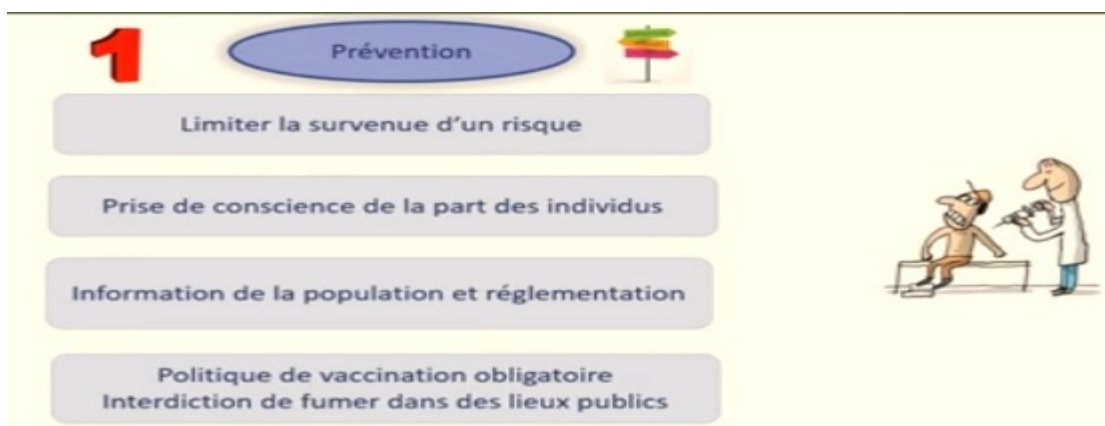
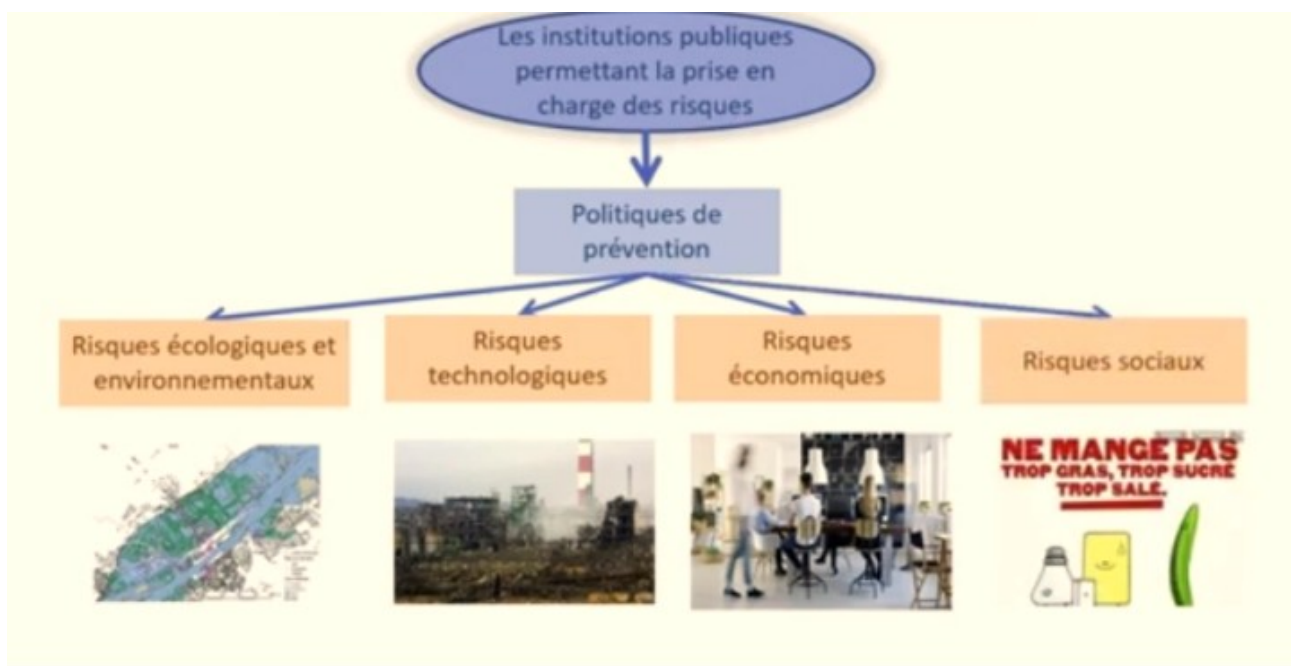
### RSA :

- Minimas sociaux
- versement d'une allocation standard
- Financement par l'impôt

## Logique Bismarckienne en cas de chômage

### Allocation chômage :

- Aide accordée en fonction de l'ancien salaire
- Les salariés et les employeurs versent des cotisations



## La prise en charge des risques repose sur trois principes

**2**

Mutualisation



Répartir le risque de façon solidaire

Réduire les inégalités face au risque

Couvrir le risque en transférant la charge sur plusieurs agents économiques

## La prise en charge des risques repose sur trois principes

**3**

Diversification



Répartir le risque dans des domaines indépendants

Réduire l'impact d'un risque

Investir ses ressources monétaires et temporelles dans des domaines différents

Plan de prévention du risque inondation : prévention

Acquérir des actions et des obligations : diversification

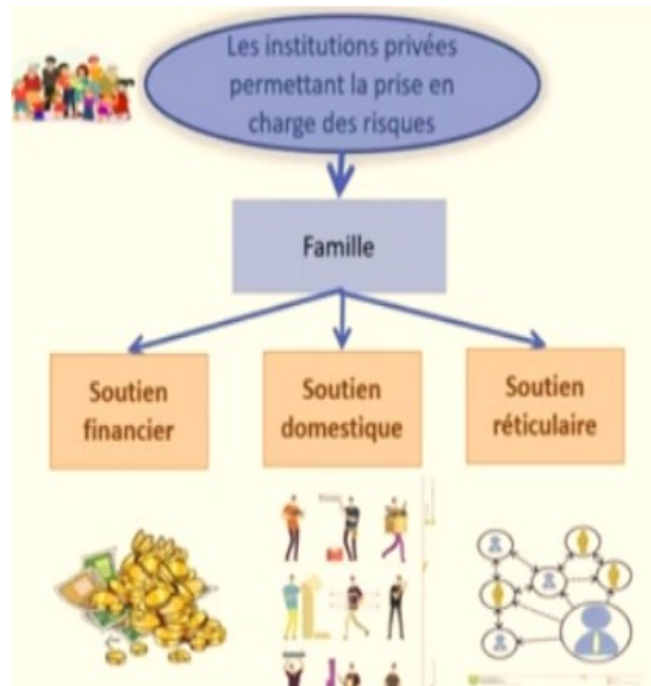
Payer sa cotisation d'assurance : mutualisation

Plan Vigipirate : prévention

Régulariser le paiement de sa prime d'assurance : mutualisation

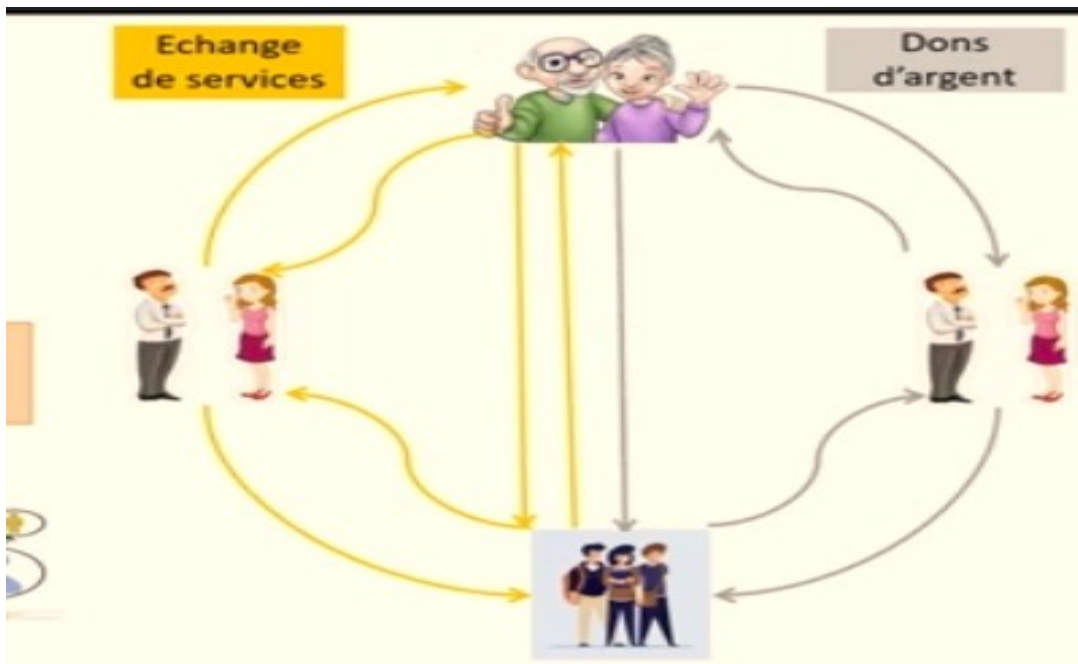
Acheter un logement pour le louer alors que l'on a déjà de l'argent à la banque : diversification

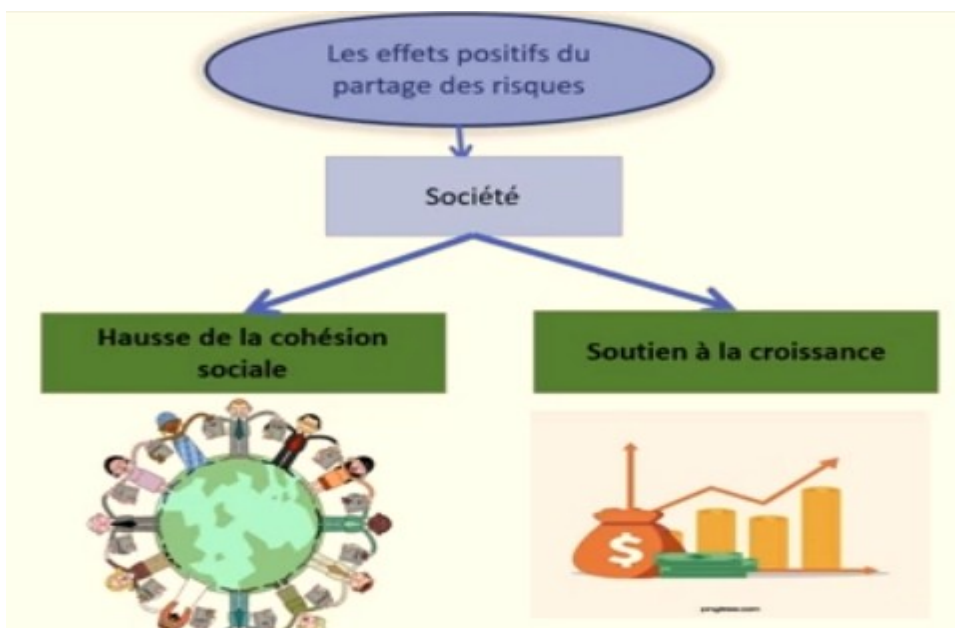
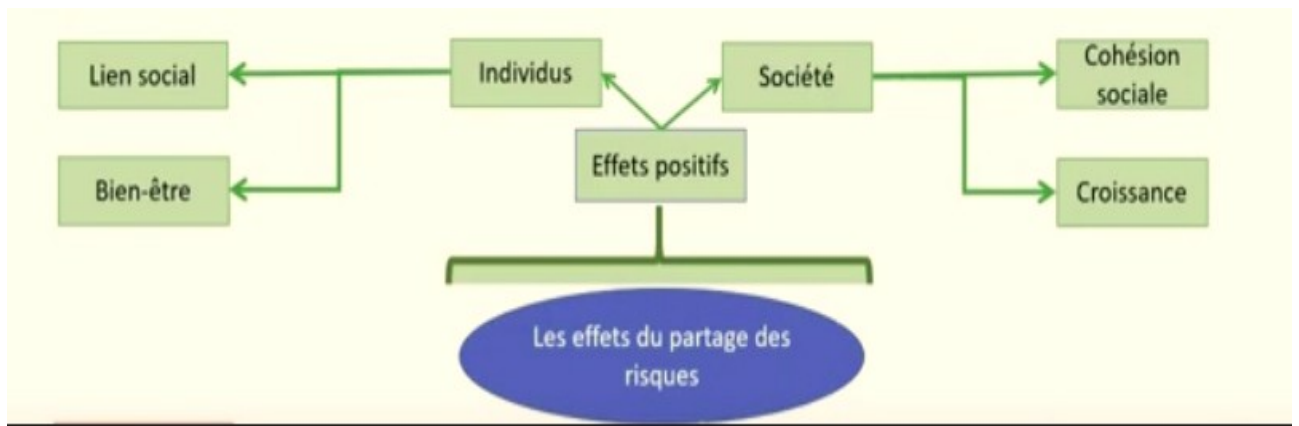
Déclarer un accrochage avec sa voiture à son assureur : mutualisation



### La gestion individuelle

- Eviter le risque
- Auto-assurance => l'épargne de précaution
- La diversification (« ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier »)
  - Pour le risque de patrimoine => diversifier son portefeuille d'actifs
  - Pour le risque de revenu d'activité : par exemple travailler à mi-temps dans le public et à mi-temps à son compte ; cette diversification fréquente dans les couples (ex. femmes fonctionnaires et mari agriculteur ...) => dans le cas des couples au-delà de la *diversification* suppose aussi la *mutualisation* (cf. plus bas)
  - Pour le risque d'entreprendre => diversifier ses produits (cf. polyculture plutôt que monoculture dans villages traditionnels)



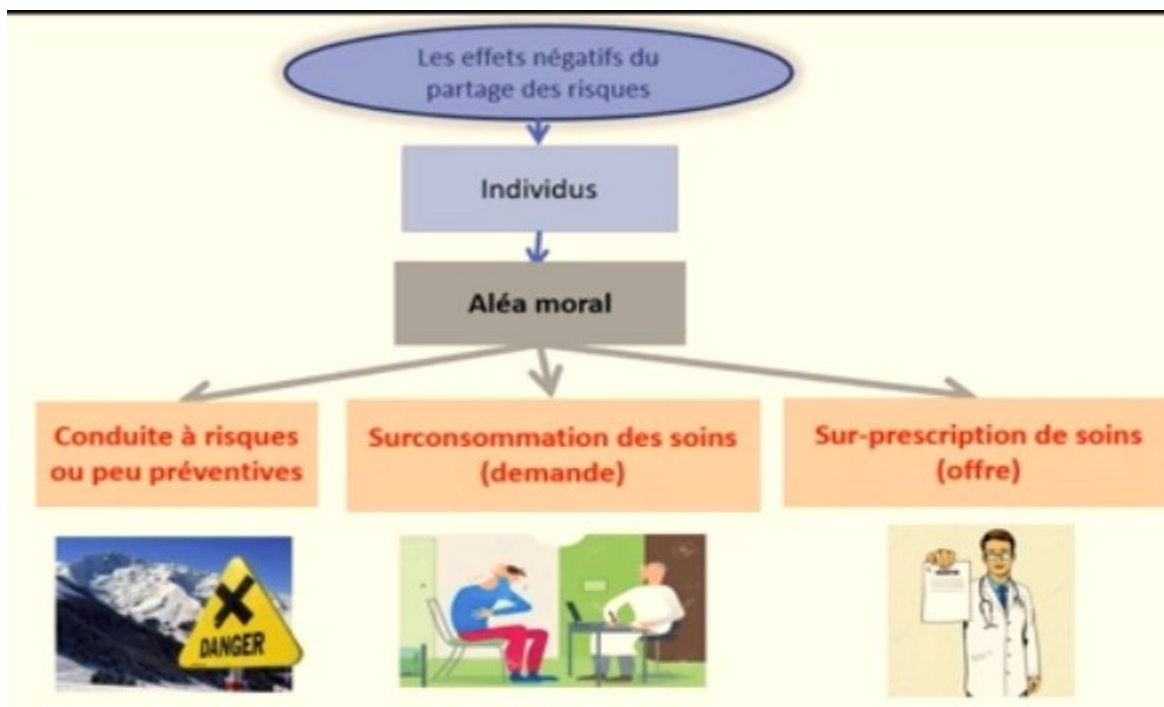


« **Le bien-être** est une notion complexe. Sa définition est différente d'un dictionnaire à l'autre, mais elle fait généralement intervenir les concepts de prospérité, de santé et de bonheur. » OCDE

### Effets positifs :

Le partage des risques a des effets positifs tant pour les individus que pour la société :

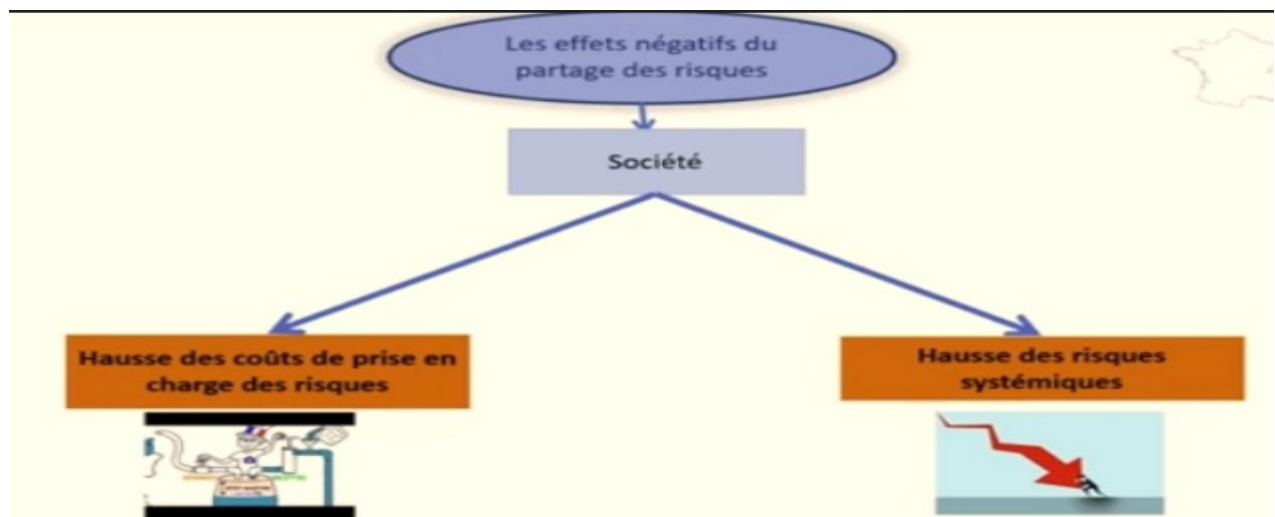
- Le partage des risques permet de réduire considérablement le coût supporté par chacun lorsqu'un risque survient (c'est le principe de la mutualisation)
- Le partage des risques permet donc de renforcer la solidarité entre les individus de la société.
- Le partage des risques permet, en outre, aux plus entreprenants de se lancer dans des projets plus risqués qui peuvent conduire à l'innovation.



### L'information, problème crucial

- Premier cas l'assureur n'est « pas assez informé » : plus exactement : asymétrie d'information , à son détriment :
  - Sur le comportement de l'individu => **l'alea moral**
  - Sur le niveau de risque de l'individu => **l'anti-sélection**
- Deuxième cas l'assureur est « trop informé » => **sélection** (écrémage)

**Aléa moral** : D'abord apparu dans le domaine des assurances, l'aléa moral désigne le fait qu'un individu assuré contre la réalisation d'un risque augmente sa prise de risque de façon significative par rapport à une situation où il devrait assumer lui-même les conséquences négatives de la réalisation du risque. Cette situation est caractéristique d'une asymétrie d'information au détriment de l'assureur.



### Effets négatifs :

Le partage des risques peut conduire les individus à accroître leurs dépenses, par exemple, les personnes qui bénéficient d'une couverture maladie ont des dépenses de santé plus élevées que les personnes non assurées. On appelle ce comportement l'aléa moral : le risque que l'on cherche à assurer est aggravé du fait du comportement des personnes qui se savent couvertes.

Pour la théorie des contrats, le risque moral correspond au comportement d'un agent qui ne va pas agir dans l'intérêt du principal parce que celui-ci n'est pas en mesure d'observer son niveau d'effort. La situation de risque moral repose à la fois sur l'incertitude et l'asymétrie d'informations entre l'agent et le principal.

## Le rôle de l'État

- Peut « assurer » les risques corrélés
  - Peut imposer un contrôle pour limiter l'aléa moral
  - Peut imposer l'obligation d'assurance pour limiter l'anti-sélection
  - Peut imposer des règles aux assureurs limitant la sélection
- >>> Rechercher l'*efficacité* (assurer au maximum au moindre coût) et l'*équité* (ne pas faire supporter aux plus vulnérables des coûts trop importants)